



# Questions ?

## REVENDICATIONS

**CSE de décembre 2018**

# Réponses !

1. PTC : Comment est prévu la fabrication des 20000 pièces B8 demandés par le client ?  
**Réponse de la Direction** : La fabrication des pièces se fera sur la ligne PTC G3.2 et sera répartie sur les 3 équipes.
2. PTC G3.4 : Depuis le déplacement des postes d'assemblage de la ligne et l'arrivée du conditionnement en cartons, la charge de travail a évolué sans ajustement de la production. La CFTC demande que la production soit recalculée en tenant compte de ces nouvelles contraintes.  
**Réponse de la Direction** : Cette demande a été prise en compte, une présentation sera faite aux salariés en début d'année. Il est prévu que les cartons soient préparés à l'avance par un préparateur.
3. PTC : Comment sera organisé le ravitaillement des lignes PTC suite à la nouvelle implantation dans le hall 1 ? Va-t-on enlever les ravitailleurs et seront-ils remplacés par des personnes de la logistique ?  
**Réponse de la Direction** : Il n'y a pas de modifications prévues à ce jour.
4. Montage X07 : Une augmentation de production a été calculée par le TUAP. Quelles améliorations crédibles justifie cette augmentation ? Les opérateurs n'ont pas constaté d'améliorations, bien au contraire !  
**Réponse de la Direction** : Un certain nombre d'améliorations ont été validées et intégré dans le calcul des temps (modification câble PTC EV, vissage platine au poste 60, vissage capot EV au poste 70 ainsi que le scannage automatique des régulateurs, GMV et PTC au poste 130).
5. Injection : Comment fonctionne le remplacement pendant les pauses dans les différentes équipes ? A quand la mise en place pour l'équipe 1 ?  
**Réponse de la Direction** : Ce sont les aides-régleur qui remplacent. Lors des arrêts de presse, les opérateurs en profitent pour prendre la pause. Si cela n'est pas possible, une personne des presses automatiques fera le remplacement.
6. Injection : Pourquoi ne recevons nous pas certains moules qui devaient revenir à Rouffach. Est-ce en rapport avec un problème chez Mühlacker ?  
**Réponse de la Direction** : Les moules sont toujours à Mühlacker pour le moment. Le retard est dû à l'installation d'une grue et d'un nouveau pont roulant.
7. Bureau d'étude : Une rumeur dit qu'une partie des bureaux d'études seraient délocalisés dans un autre pays. Qu'en est-il ?  
**Réponse de la Direction** : Une délocalisation n'est prévue pour les bureaux d'études.
8. Parking : Il n'y a pas assez de places sur le parking réservé aux restrictions médicales pour assurer une bonne rotation aux changements d'équipes. De plus, certaines entreprises extérieures stationnent parfois sur les places réservées aux salariés à restrictions médicales. La CFTC demande que le problème soit réglé.  
**Réponse de la Direction** : Selon la Direction, le nombre de place est suffisant. En cas de stationnement sur places réservées par des personnes extérieures, il faut le signaler immédiatement aux STG.
9. SQS : Comment se fait-il que le Lift-Top soit en attente de réparation depuis le mois de juillet ? De même pour le tire-palettes électrique qu'il faut montrer manuellement ?  
**Réponse de la Direction** : Une réparation est en cours.



# REVENDICATIONS D.P

10. Chaussures : Comment se fait-il qu'il faille attendre quatre mois pour réceptionner une commande de chaussures de sécurité ?  
**Réponse de la Direction** : Un stock tampon est en place pour les urgences (chaussures cassées par exemple). Habituellement, les commandes sont livrées en quelques jours.
11. Travaux : Les émanations de produits chimiques, servant au renouvellement du sol au hall 1, incommode fortement les salariés travaillant sur les lignes avoisinantes. Pourquoi ne pas avoir mis les extracteurs en route ? Ne pouvait-on pas faire ces travaux pendant un week-end ?  
**Réponse de la Direction** : Les extracteurs ont été mis en route et certaines portes ont été ouvertes. Les produits actuellement utilisés sont moins nocifs que ceux utilisés auparavant. Pour des raisons de délais, il n'était pas possible de réaliser ces travaux le week-end.
12. Travaux : Lors des travaux imposant la déviation du flux piétons, rallongeant le temps de parcours pour aller en pause, la CFTC demande une souplesse sur les temps de pause des personnes impactées.  
**Réponse de la Direction** : Jusqu'à présent, aucune sanction n'a été prise lors d'un léger retard.
13. Distributeurs : Les salariés ne comprennent pas que le prix des friandises varie d'un jour à l'autre. Quelle en est la raison ?  
**Réponse de la Direction** : Les tarifs ne varient pas.
14. Général : Les salariés se plaignent d'un manque d'informations données lors des briefings.  
**Réponse de la Direction** : Les briefings se doivent d'être courts, ce ne sont pas des réunions d'information.
15. Fiches de paie : Les salariés souhaiteraient avoir des informations détaillées sur l'application du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.  
**Réponse de la Direction** : Un courrier d'informations sera joint au bulletin de paie de décembre 2018.
16. Vestiaires Dames Hall 1 : Les salariés se plaignent de la propreté des douches des vestiaires dames hall 1. La CFTC demande un nettoyage approfondi.  
**Réponse de la Direction** : Un nettoyage quotidien est effectué. Un signalement à la société de nettoyage à été transmis.

**Cas particuliers :**